

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 mars 2023

Point 11 de l'ordre du jour

Nominations

Délibération n°23-03-06

Considérant le règlement intérieur de l'École nationale des ponts et chaussées notamment ses articles 3, 4 et 6, le Conseil d'administration de l'École nationale des ponts et chaussées, au vu des avis émis par le Conseil d'enseignement et de recherche lors de ses séances des 7 décembre 2021, 8 février 2022, 5 avril 2022, 25 août 2022, 8 décembre 2022 et 9 février 2023 et par le Conseil scientifique lors de sa séance du 13 mars 2023, après en avoir délibéré, émet un avis favorable :

- 1° - à la désignation de M. Jean-Michel BEACCO en qualité de président du département d'enseignement « science économique, gestion, finance » pour un mandat de 3 ans renouvelable ;
- 2° - à l'attribution du titre de professeur de l'École nationale des ponts et chaussées à : Mesdames Virginie EHRLACHER et Adélaïde FERAILLE et à Messieurs Konstantinos CHATZIS, Amaury HAYAT, Vincent LEPETIT, Julien REYGNER et Daniel WEISZ-PATRAULT ;
- 3° - à l'attribution du titre de chercheur émérite de l'École nationale des ponts et chaussées à M. Alain CORFDIR pour un mandat de 5 ans renouvelable.

Cette délibération fait l'objet d'une publicité sur le site Internet de l'École nationale des ponts et chaussées.

Fait à Champs-sur-Marne, le 15 mars 2023.

Le Président du Conseil d'administration,


BENOÎT DE RUFFRAY

Nombre d'administrateurs présents ou représentés :

POUR :

CONTRE :

☐

ABSTENTIONS :

☐